

INTOXICATIONS VÉGÉTALES, COMMENT RÉAGIR ?



En cas de suspicion d'intoxication végétale, appelez votre vétérinaire.

Pour éviter d'aggraver les risques pour votre équidé et préparer la venue du vétérinaire, voici les bonnes pratiques à avoir :

1. Prendre les constantes de l'équidé :
 - > température : elle est comprise entre 37,5 et 38,2°C chez un cheval adulte au repos ;
 - > respiration : elle correspond à une inspiration et une expiration, observées via le mouvement des flancs et non celui des naseaux. Au repos chez un cheval adulte, elle devrait être comprise entre 6 et 8 respirations par minute ;
 - > pouls : au repos chez un cheval adulte, il devrait être compris entre 30 et 48 pulsations par minute.
2. Vérifier l'état d'hydratation à l'aide du test du pli de peau : tirer un pli de peau de l'encolure vers le haut, puis le lâcher. S'il persiste plus de 2 secondes, l'équidé souffre de déshydratation.
3. Vérifier l'état des muqueuses au niveau des gencives : elles doivent blanchir sous la pression de redevenir roses lorsque la pression se relâche.
4. **Si les fonctions vitales explorées dans les points 1 à 3 sont atteintes, il s'agit d'un cas d'urgence. Ne pas attendre d'autres symptômes comme les coliques ou les diarrhées pour appeler le vétérinaire.**
5. Conserver un échantillon du végétal incriminé : feuilles, tiges, racines, fruits. Prélever l'échantillon avec un papier / un mouchoir pour ne pas risquer de vous intoxiquer.
S'il s'agit de foin ou de paille, conserver la brassée ou la balle suspecte.
6. En cas d'ingestion, clarifier si possible la quantité de la plante que l'équidé a ingérée et quelles parties (feuille, racine, tige, fruit).
7. Noter quand l'équidé a ingéré la plante ou est entré en contact avec celle-ci.
8. Appeler le vétérinaire et lui transmettre les informations liées à la suspicion d'intoxication végétale.
9. Attendre le vétérinaire sans déplacer l'équidé : la marche stimule la circulation, ce qui peut permettre aux substances toxiques de se répandre plus rapidement dans le corps.
10. Abreuver l'équidé s'il le souhaite, mais ne pas le nourrir.

Quels autres symptômes peuvent signaler une intoxication végétale ?

- > Problèmes gastro-intestinaux ou urinaires : forte diarrhée avec perte élevée de liquide, colique, diarrhée et/ou urine sanguinolentes, urine brun foncé, flux excessif de salive.
- > Modifications au niveau de la peau : œdèmes, érythème, rougeurs, cloques, accompagnés ou non de démangeaisons (prurit).
- > Problèmes de circulation : déshydratation, transpiration au repos, difficulté à respirer.
- > Affections d'organes (hépatiques, cardiaques, ...) : jaunisse (yeux jaunes), valeurs hépatiques très élevées, arythmies.
- > Problèmes musculaires ou neurologiques : tremblements, crampes, convulsions musculaires évidentes, perte de coordination, rigidité évidente voire paralysies.
- > Troubles du comportement : apathie inhabituelle, nervosité inhabituelle, boit de manière excessive.

INTOXICATIONS VÉGÉTALES, COMMENT RÉAGIR ?

Fiche RESPE février 2024 - G. Gault - C. Marcillaud-Pitel - www.respe.net
d'après XXXXX

